

LES SENTIERS DU DOUANIER

Syndicat Interrégional Finances CFDT
Bulletin d'information de la Section des Douanes PACA Corse

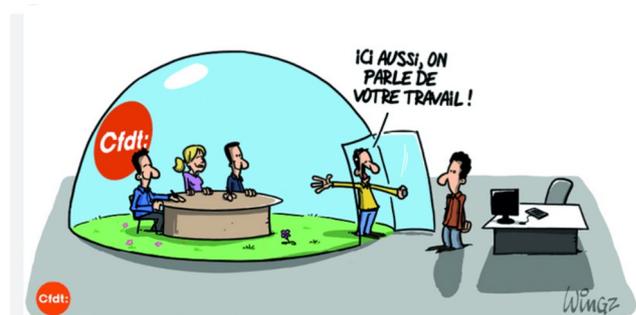
mercredi 11 juin 2025

Sommaire :

- ✓ **GT DUERP Marseille et Aix des 22 mai et 27 mai**
 - ✓ **GT horaires DI 26 mai**
 - ✓ **FSS des 03 et 05 juin**
 - ✓ **CAL Masse 11 juin**

Rendez-vous:

- * GT Missions du bureau de Toulon et impacts sur bureau de Draguignan le 19 juin 2025*
- * CSA 01 juillet 2025*



GT DUERP MARSEILLE

Un groupe de travail consacré à l'évaluation et la prévention des risques professionnels au sein de la direction régionale de Marseille s'est réuni le 22 mai 2025.

La campagne a été allégée cette année et a été réalisée au moyen d'un nouvel outil de restitution OBIEE. Et les actions de prévention des risques qui en découlent sont reprises au PAPRIACT (nouvelle dénomination du PAP).

Cet outil recense 3 familles de risques par rapport à l'ancienne grille qui en comportait 12 (risques liés à l'activité professionnelle, à l'organisation du travail et à l'environnement du travail) avec 3 critères de cotation : gravité, fréquence et maîtrise du risque.

En 2024, le PAP était constitué de 32 actions. Il reste 18 actions à lancer de 2024.

Le DUERP 2025 comptabilise 237 lignes dont 7 risques à priorité forte et 49 avec une priorité modérée .

Parmi les risques à priorité forte, il y a la localisation et la sécurisation de la BSIM à la Joliette, le risque terroriste au sein de la BSEMP et l'exposition au gaz de fumigation au bureau de Fos PSL.

Le PAPROPACT ne contient pas les actions et les risques ayant une date de fin antérieures au 31/12/2024.

43 actions ont été priorisées en 2025.

LA CFDT a relevé 3 points concernant le bureau de Fos PSL lors de ce GT :

- Le problème de la sécurisation de la porte électromagnétique du rez de chaussée en cas de panne électrique : possibilité d'installation de boutons moletés en fonction des contraintes liées aux règles en cas d'incendie
- La forte pression au travail des agents du pôle guichet dans la mesure où ils gèrent l'accueil physique et téléphonique et les fortes demandes sur les 2 boîtes fonctionnelles DELTA C15 et rectifications sur DELTA G : création de ce nouveau risque avec action de prévention et nouvelles mesures organisationnelles.
- Le besoin d'un traducteur au pôle guichet : le PLI sera informé de la demande

GT DUERP MARSEILLE

Les différents éléments DUERP ont été balayés en insistant sur les événements indiqués en rouge. Le manque de nettoyage, la sécurisation des locaux et le manque d'effectifs font partie de ces priorités fortes.

Effectifs Toulon PPF sécurisation des brigades, connexion des alarmes vers un site dédié (tout cela faisant partie d'un audit).

Détecteur air tag : nous faisons remarquer à la DR que **la CFDT** en avait parlé l'an passé intégré au DUERP et les choses évoluent dans le bon sens.

Cette année, nous posons la question sur les consoles actionnant les rampes lumineuses et panneaux défilants sur les véhicules sérigraphiés.

Sont branchés coté passager sur la boîte des airbag.(QUID en cas d'accident de la route,?) Une étude sera demandée au chef du STA sur les véhicules administratifs, la demande émanant d'Avignon sera intégrée dans le DUERP.

De très bons résultats LCF pour 2024 avec notamment plus de 16 tonnes de stupéfiants saisies et plus de 39 tonnes pour les tabacs.

La CFDT regrette que la mission du pôle sécurité Alimentaire n'est pas un indicateur propre. Nous soulignons également l'investissement des collègues et le fait que la mission ne soit pas assez valorisée et soit sous évaluée au niveau des effectifs.

Le DI est réceptif à notre demande et attribuera un indicateur propre à cette mission.

GT HORAIRES

Ce GT a été prévu par le DI suite à la décision de modifications des missions entre les bureaux d'Avignon, Draguignan et Toulon.

Il n'est nullement question de parler d'organisation de la côte de service mais de mettre à plat les différents régimes horaires et les possibilités de récupération d'heures.

Un rappel de l'administration est fait sur l'ARTT qui a un régime unique fixé 35 heures hebdomadaires de travail avec une base annuelle avec une modularité possible jusqu'au 38h30 par semaine.

Une limite maximale est fixée à 48 heures de travail au cours d'une même semaine ou 44 heures sur une moyenne de 12 semaines.

Les cotes de services adaptées à chaque spécificité de bureau (contrôles physiques, horaires variables avec ouverture du samedi) laissent apparaître néanmoins une accumulation d'heures des agents.

Nous insistons sur le fait que les agents n'accumulent pas volontairement des heures mais combler le manque d'effectifs ou ne peuvent pas récupérer comme ils le souhaitent à tout moment.

La proposition du DI est d'harmoniser le système de récupération d'heures avec une note de cadrage.

Il désire fixer un maximum d'heures récupérables au-delà ce sera de l'écrtage.

La CFDT s'oppose fermement au système d'écrtage.

Services concernés	Écrtage proposé
BP de Marseille-Port BP de Fos Port Saint-Louis BP de Marignane	35h
BP de Port-de-Bouc Services de la DR d'Aix-en-Provence Services de la DR de Nice Services de la DR de Corse	12h

Il désire grouper les bureaux à ouverture aux samedis. La CFDT propose de regrouper le bureau de Port de Bouc avec Port saint Louis (à 35h) car c'est une résidence unique.

Les OS évoquent la possibilité de convertir les heures d'avances en CA en fin d'années pour alimenter le CET.

Les élus de la CFDT confirment que c'est déjà le cas dans d'autres Directions.

Le DI n'est pas fermé à cette opportunité pour les agents.

Nous soutenons également la proposition faite par les OS de pouvoir fixer un plafond à 25 h pour les autres bureaux et services.

Les discussions ne sont pas terminées.

Face aux propositions des OS, le DI a décidé de remettre à la rentrée cette note de cadrage sur la Gestion des récupérations horaires et des heures supplémentaires au sein de la DI PACA Corse.

FSS 03 ET 05 JUIN



A la lecture des signalements effectués par les agents de la DI et des bureaux particuliers, il en ressort des points communs.

- Le premier concerne **la charge de travail** de plus en plus importante et pointue ce qui génère une dégradation des conditions de travail.

- **L'incertitude des perspectives d'avenir** vient renforcer un inconfort qui est perfectible à la Recette Interrégionale avec le transfert des missions fiscales.

- L'effectif actuel de **25 agents (avant transfert 45)** serait maintenu compte tenu des nombreuses évolutions en cours (réforme des garanties de la dette douanière et des CI) et du maintien de la gestion des droits de port, du contentieux transactionnel. Beaucoup de découvertes liées à des défauts du passé resurgissent et doivent être réglées. Cela augmente la quantité de travail qui n'était pas prévue.

- Vient se greffer une tension dans le service qui ajoute un sentiment de **mal être au travail**. Le Docteur DEHAUT propose un suivi individuel et collectif plus présent. Le DI pourrait demander à la Psychologue du travail de faire un état des lieux de la situation. Tout en sachant que le problème est identifié.

Le service du PLI fait face à une surcharge de travail amplifiée par le départ de 2 personnes non remplacées à ce jour. Comme déjà souligné, les agents du service du PLI sont un support indispensable pour le bon fonctionnement des bureaux et brigades de la DI.

Le Service des Grands Comptes (SGC) sis à Aix s'inquiète sur l'incertitude de la localisation du futur SGC avec la possibilité de la création d'un nouveau pôle auditeur.

Concernant les travaux de la Direction Régionale d'Aix, la priorité « absolue » est donnée à la brigade.

Les autres risques évoqués concernent le travail sur écran, les déplacements en voiture, le port de charge lourdes, l'utilisation de matériels adaptés pour certains travaux (entretien espaces verts, travail en hauteur), les problèmes d'hygiène.

Pour les problèmes d'effectif, « On doit faire avec ce que l'on nous donne »

Pour les problèmes de mal être au travail, suivre les formations déployées par le ministère pourrait aider à mieux appréhender les conflits, gérer le stress...

Pour les problèmes de conduite, des stages de formation sont organisés auprès de la société CENTAURE et sont régulièrement proposés.

Pour résumer, la FS dispose d'un budget de 108€ par agent soit la somme de 10 819€ pour l'année 2025. Les achats : chaussures de sécurité pour les agents du PLI (non repris au vestiaire OP/CO), vêtements de manutention pour les agents de la BHR, des sacs à dos pour le transport des ordinateurs des télétravailleurs, 2 lampes spéciales pour travail sur écran, petits matériels ergonomiques, trousse de secours + une formation « sensibilisation à la santé mentale »

Comme pour la FS de la DI et des bureaux particuliers, **la surcharge de travail** est le principal problème évoqué par les agents de deux directions.

- le problème de l'accueil du public dans les 3 bureaux (Marseille, Marignane, Port Saint Louis)
- Une demande de réorganisation du travail pour être au plus près de la réalité.

Une demande de clarté des informations et du suivi des actions sont indispensables pour évaluer les effets des actions engagées.

Le point débattu principalement concerne **le déménagement du bureau de Marseille Port.**

La DI a décidé que bien qu'il n'y ait aucun danger, les agents seraient délocalisés temporairement à l'Hotel des finances de Sadi Carnot (35 agents) et sur le port (15 agents) au rez de chaussée de La Société SOCOMA.

Le seul problème de Sadi Carnot : comment se garer ? Le PLI a retenu 11 place au parking Charcot, des places seront réservées à la Caserne de la Joliette, à l'HDD.

En ce qui concerne la SOCOMA, les agents occupent le rez-de-chaussée du bâtiment.

1Ère préoccupation : parking des voitures. 8 places sont dévolus à la douane, mais elles sont « squattées » par les pompiers de la caserne de la vigie. Autre possibilité, sur le parking de Sud Marine.

A l'intérieur du bâtiment, 2 toilettes (1 wc hommes au rez de chaussée, 1 wc femmes au 1er étage + une pièce lavabo) accessible par toute personne entrant dans le bâtiment.

Pour sécuriser l'accès et éviter que des personnes étrangères au service circulent dans le couloir, la CFDT a proposé de remplacer la porte du bureau par une porte fermière.

Ce système permet d'ouvrir la partie supérieure de la porte et de laisser fermer la partie inférieure. Cela éviterait le percement d'une cloison pour créer un guichet, l'installation d'une porte type saloon pour limiter l'accès aux usagers. Une sonnette devra être installée.

Après le passage de la Société VERITAS, l'électricité est aux normes, les climatisations ont été également vérifiées.

Aucun local social n'est possible sauf si on considère que les 15 agents concernées ne travaillent pas tous en même temps. (télétravail, congés...)

La CFDT propose que soit mis en place de manière temporaire une organisation de FLEX OFFICE

Cela permettrait de créer un local social dans un des bureaux.

Déménagement envisagé mi juillet/début août.

Une réunion de chantier avec le GPMM est prévue le 16 juin.

A Port Saint-Louis, suite aux inquiétudes de la brigade quant à l'eau, une analyse faite par une entreprise mandatée, montre que l'eau ne présente pas de problèmes et est donc consommable. Cependant le DR de Marseille a demandé que ces analyses soient procédés sur le bureau de douane de Port Saint-Louis

Pour la DR de AIX :

Problème récurrent de la brigade de Toulon qui a besoin de renfort tous les étés. Cette année, de nouveau, arrivée de Paris Spéciaux. Comme tous les ans, la question est remontée à la DG et continuera de l'être tant que le problème ne sera pas résolu.

L'accent a été porté sur les stages de conduite dispensées sur le circuit du Luc en Provence.

Ces stages sont proposés pour les agents en contrôle dynamique. 10 places par sessions. Les moniteurs ont fait remonter qu'il était dommage que les agents soient en civil, car ils ne sont pas en situation réelle. (uniforme, armes...)

La question des motos n'a plus lieu d'être, car elles ont été remplacées avec un système d'amortisseurs plus fiables.

Les boîtiers dans les voitures vont être déplacés (danger lié au déclenchement des air bags)

Distributions de protections pour prévenir des dangers chimiques.

Pour les problèmes d'hygiène évoqués par certains bureaux, un nouveau marché a été établi et sera effectif en juillet.

Les stages de TMS pourront être délocalisés sur Gap et Avignon.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS **EPA MASSE 11 JUIN 2025**

Cité de la Joliette à Marseille : 1 demande favorable et 2 appartements sont attribués sous réserve de conditions

13 demandes ont reçu des refus. Compte tenu du nombre d'appartements restants vacants dans les cités, les demandes sont rejetées pour les raisons suivantes :

pas de disponibilité d'appartement

pas de disponibilité pour un changement d'appartement de même type

pas conforme aux instructions du RAOL

La marge de logement mis en réserve est atteinte (rappel en dessous de 5 T2/3/4 à la cité de la Joliette les appartements vacants sont gardés pour les agents des douanes)

7 demandes du MINEFI

1 Education Nationale

1 Ministère de l'intérieur

toutes ces demandes ont été rejetées.

Ils restent :

à la Joliette 3 T2, 3 T3, 3 T4

à La Seyne 1 T5 en cours de rénovation, 1 T4 (départ prévu)

à Toulon 1T2 1 T3, et 1 T4 encours de rénovation, mis en réserve pour un agent muté

Le service de la Masse a reçu des candidatures pour les postes de responsables de cité à Fréjus, Hyères et Menton. Les candidatures seront débattues à la prochaine Commission Territoriale de la Masse.

La prochaine CTM aura lieu le mardi 8 juillet à 10H à l'Hotel des Douanes à Marseille

Vos représentants siégeants : Fahima Bouzouane, Jean-François Carlotti, Nicolas Cersosimo Armelle SALAÜN SCIACCA et Muriel Sollat Bernard